

SATM

SERVICE DE PRÉVENTION
ET SANTÉ AU TRAVAIL
EN MAYENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE LEURS SALARIÉS

sate
Santé au travail
en Mayenne



Santé au travail
en Mayenne

SOMMAIRE

01	ÉDITO	5
02	SATM - CHIFFRES 2023	6
03	FAITS MARQUANTS 2023	8
04	FEUILLE DE ROUTE 2023 -25 BILAN D'AVANCEMENT	10
05	LE SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTE INDIVIDUEL	16
06	ACTIVITÉS DU PÔLE PRÉVENTION	21
07	LES SERVICES SUPPORT	26
08	PERSPECTIVES 2024	27





A vos côtés,

VOUS ACCOMPAGNER DANS LA
PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS
ET LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

1 PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS

2 SUIVI DE L'ÉTAT INDIVIDUEL
DE SANTÉ

3 PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE

ÉDITO



ENSEMBLE !

2023 s'achève avec de grands projets menés tout au long de l'année, qui se poursuivront en 2024. Ces projets répondent aux exigences de la loi du 2 août 2021, nécessitant des transformations conséquentes de notre secteur.

Un des points majeurs fut la définition d'une offre de services cadrée, priorisant la prévention primaire en entreprise, facteur indispensable pour anticiper et préserver la santé des salariés.

Validée en fin d'année 2023 par notre Conseil d'Administration, nous aurons le plaisir de communiquer l'offre de service du SATM, à nos adhérents en 2024.

Toujours en écho à la loi du 2 août 2021, 2023 fut une année charnière dans le développement de notre Service.

Partenariats, recrutements, nouvelle organisation pour répondre à la pénurie médicale, priorisation des actions terrains, formations et évolution des métiers...de nombreux et importants changements, portés par nos équipes et pour lesquels nous les remercions sincèrement.

L'année 2024 s'annonce elle aussi avec de fortes ambitions, notamment le lancement de la démarche qualité en vue de la certification en 2025. Un objectif capital qui nécessitera un travail et un engagement de tous durant les deux prochaines années.

Conscientes de l'étendue du travail restant, nous sommes fières de présenter ce rapport d'activité 2023 témoignant de l'investissement de nos professionnels et de la dynamique de transformation de notre service.

B Racine

Béatrice Racine
Présidente

SATM

Karine Douzami
Directrice Générale

LE SATM

Chiffres 2023

NOS ADHÉRENTS : les entreprises mayennaises

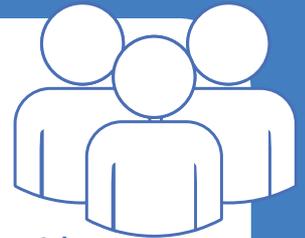


6258
ADHÉRENTS



429 nouveaux
adhérents
239 adhérents désinscrits
(fin d'activités...)

96 % < 50 salariés
77 % < 10 salariés
35 Ent. + de 200 salariés



ENTREPRISES
> 10 salariés

22.8 % de nos adhérents
78.4 % des salariés suivis

LEURS SALARIÉS

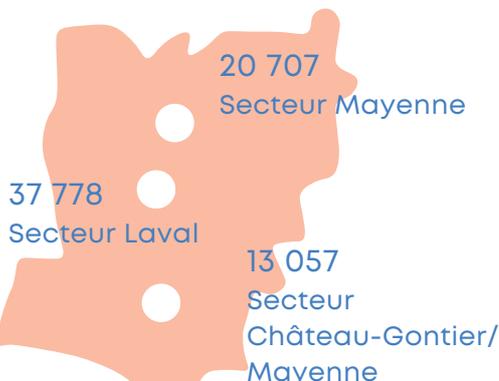
62 % (44 370) suivis individuels simples
7.5 % (5 316) suivis individuels adaptés
30.5 % (21 856) suivis individuels renforcés

Dont
2 701 intérimaires

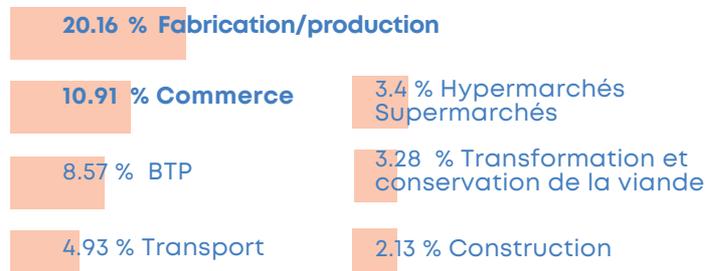
71 542
SALARIÉS
SUIVIS



SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



SECTEURS ACTIVITÉS



LE SATM

Chiffres 2023

NOS COLLABORATEURS

81

76.5 ETP

Collaborateurs
à l'écoute de nos adhérents
et de leurs salariés

3

CENTRES

LAVAL
MAYENNE
CHATEAU-GONTIER
SUR MAYENNE

DIRECTION GÉNÉRALE

8 MÉDECINS DU TRAVAIL

7 ETP (AU 31/12/23)
5.2 ETP (EN MOYENNE
SUR 2023)

PÔLE PRÉVENTION

23.4 ETP

PÔLE PARAMÉDICAL

34.5 ETP

1 Responsable pôle paramédical
17 Infirmier.es en santé au travail
19 Secrétaires médicales

1 Responsable pôle prévention
1 Assistante pôle prévention
2 Ergonomes
4 Conseillers en prévention
9 Techniciens en prévention
1 Psychologue du travail
1 Assistante service social
2 Formateurs
3 Chargées de maintien dans l'emploi

FONCTIONS SUPPORT

10.6 ETP

Assistante de Direction / Amélioration continue,
Responsable RH, Responsable Communication,
Responsable projets administratifs et financiers,
Comptabilité (3), Accueil et Services Généraux (2),
Service informatique (2).

Index 2023 Égalité Homme / Femme

La note globale du SATM
est non calculable

64  15 

SATM

Chiffres au 31/12/23

07

QUELQUES FAITS MARQUANTS

2023

DÉFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2025

Face aux enjeux réglementaires, cette feuille a été définie en début d'année conjointement par la Direction Générale et la Présidence. Elle définit la stratégie et les étapes majeures pour atteindre les objectifs fixés à 3 ans par le SATM. Document de référence, elle informe et guide l'ensemble des acteurs sur l'évolution du service dans son organisation et ses missions.



MARS 2023

FORMATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Organisée sur une journée, 13 membres ont assisté à la formation « ADMINISTRER ET CONTRÔLER UN SPSTI : LES FONDAMENTAUX DU MANDATAIRE SOCIAL ». Cette formation est destinée à renforcer la dynamique de vision partagée entre administrateurs sur les objectifs de prévention et d'organisation du service.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2023, l'entreprise RAPIDO a très gentiment accueilli l'Assemblée Générale du SATM. Outre la présentation du rapport d'activité et financier, cet événement annuel a permis d'exposer aux entreprises adhérentes la stratégie du SATM 2023-2025, d'échanger sur leurs problématiques et de répondre à leurs questions.

JUIN 2023



JUILLET 2023



L'ÉQUITÉ DES SERVICES, MISE EN PLACE DU PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ MÉDICALE

Ce plan de continuité de l'activité médicale a été mis en place pour répondre à la pénurie médicale. En réorganisant et en priorisant les visites indispensables pour l'entreprise, son objectif est de garantir l'équité des services pour les salariés de nos adhérents et de disposer d'un médecin référent sur chaque secteur.

QUELQUES FAITS MARQUANTS

2023

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES ET INSTITUTIONNELLES (PREFECTURE, DREETS...)

Les rencontres ont permis d'aborder les problématiques de notre service, notamment la pénurie médicale, et de demander un appui pour répondre à ce problème. Ces échanges sont également l'occasion de discuter de la réglementation et des freins éventuels limitant la recherche de solutions pour répondre au mieux à nos adhérents.

2E SEM. 2023



NOUVELLE COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE (CMT), L'ENSEMBLE DES METIERS REPRÉSENTÉ

La CMT a pour mission de formuler des propositions relatives aux priorités du Service et aux actions à caractère pluridisciplinaire. Sur appel à candidatures, une nouvelle commission a été constituée en 2023. Afin de garantir la représentativité de tous les métiers du SATM, sa composition a été élargie. Chaque profession est représentée afin de porter l'avis de ses pairs.

DÉCEMBRE 2023



PENDANT 2023



INTÉGRATION DE 2 NOUVEAUX MEDECINS

Au 2e semestre, 2 nouveaux médecins ont rejoint notre service. Nous avons eu la joie d'accueillir le Dr MICHAUD sur le secteur de LAVAL et le Dr MARCHAND sur le secteur MAYENNE/ EVRON. Recruté en CDD pour un remplacement, un médecin a également complété nos équipes de juillet à décembre.

SEPTEMBRE 2023



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION CAPITAL, DES DÉCISIONS MAJEURES POUR LE SATM

Le CA du 14 décembre a acté des décisions fortes pour l'avenir du SATM. L'offre de services et l'application du décret multi-employeurs répondant aux obligations de la loi du 02/08/21, ont été validées. La définition de l'offre est indispensable pour assurer la visibilité de l'ensemble des services proposés à nos adhérents. L'organigramme du SATM a été entériné, symbolisant la nouvelle organisation mise en place par la direction.

FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023 / 25

Bilan 2023



Afin de répondre aux nouvelles exigences de la loi du 02 août 2021 et dans un processus d'amélioration continue du service rendu aux adhérents, la Direction Générale et la Présidence ont défini une feuille de route cadrant les objectifs du SATM pour les 3 prochaines années.

Cette feuille de route s'articule autour de 6 grands thèmes. : La gouvernance / L'image et La notoriété / La loi du 02/08/21 / Nos adhérents et leurs salariés / Les services / Les équipes / La sécurité et les locaux. Dans ce cadre, les projets ou actions ci-contre ont été menés en 2023.

FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023 / 25



LA GOUVERNANCE

« DONNER À CHAQUE INSTANCE SA PLACE ET SON RÔLE »

FORMER LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

13 membres ont été formés par l'organisme MANAPREV sur « Administrer et contrôler un SPSTI : les fondamentaux du mandataire social ». L'objectif est de construire une vision partagée sur les objectifs de prévention et d'organisation du service.

FORMER LES NOUVEAUX MEMBRES DU CSE SUR LA RÉGLEMENTATION ET L'ÉVALUATION DES RISQUES

Les nouveaux membres ont été formés en 2023. Objectif : Mieux appréhender la réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail et évaluer les différents types de risques liés à l'activité du SATM.

RENOUVELER LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

Constituée sur appel à candidatures, la nouvelle CMT a été actée par une journée de travail le 22 septembre. Dans un souci d'équité, chaque métier est représenté.

METTRE EN PLACE UN COMITÉ DE DIRECTION

Afin d'accompagner la Direction dans le pilotage et la coordination des projets, un nouveau Comité de Direction est en cours de constitution.

IMAGE ET NOTORIÉTÉ

“ MODERNISER ET VALORISER NOTRE IMAGE SUR LE TERRITOIRE “

COMMUNIQUER AUTOUR DU PROJET ASSOCIATIF

Pour répondre à cet objectif, la feuille de route 2023-2025, validée par le Conseil d'Administration, a été présentée en Assemblée Générale aux adhérents et à l'ensemble des collaborateurs du SATM.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS

La Direction s'est engagée dans le développement de partenariats avec plusieurs organismes externes (DREETS, ARS, CARSAT, SDIS...) et de fédérations métiers pour promouvoir l'offre de service du SATM.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES SPSTI DES PAYS DE LA LOIRE

La coopération avec les autres SPSTI (réseau Presanse), a été renforcée pour valoriser les missions des SPSTI. Des réflexions stratégiques et des actions de communication communes sont en cours.

VALORISER LES ACTIONS DES ÉQUIPES

La communication sur les réseaux sociaux a été amplifiée et une newsletter interne « CANAL SATM » permet de partager avec les collaborateurs, les projets menés par nos équipes. La création de la newsletter adhérents, en début d'année, permettra de valoriser les services du SATM sur notre territoire.



FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023 / 25

LOI DU 02 AOUT 2021

« TRANSFORMER NOS NOUVELLES OBLIGATIONS EN OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION »



DÉFINIR UNE OFFRE SOCLE ET COMPLÉMENTAIRE

Conformément à la loi, le SATM a défini son offre de service : un offre socle destinée aux adhérents dont les services sont inclus dans la cotisation et une offre spécifique pour les travailleurs indépendants (affiliation spécifique). Une offre complémentaire est en cours de réflexion. Une communication concernant ces offres et leur contenu est prévue en 2024.

METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'USURE PROFESSIONNELLE.

Depuis 2001, le SATM dispose d'une cellule de MAINTIEN DANS L'EMPLOI, très active sur le département. En 2023, des réflexions ont été menées pour faire évoluer cette structure vers une cellule de PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE. Le fonctionnement et la composition de cette future cellule sont en cours d'élaboration, elle devrait être effective en 2024.

DÉPLOYER TOUTES LES NOUVELLES OBLIGATIONS

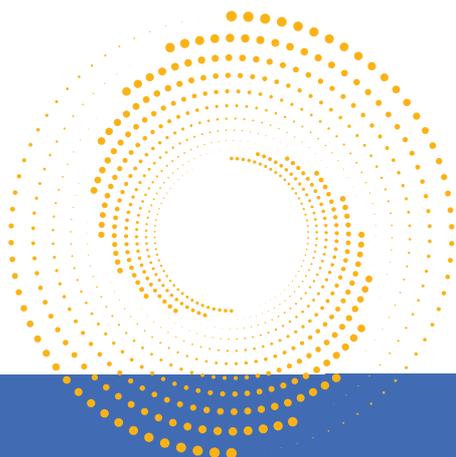
Les nouvelles obligations concernant les visites médicales (visite de pré-reprise, reprise, post-exposition, mi-carrière, et le RDV de liaison) sont en cours de déploiement et de recherche de solutions de délégations. Les actions collectives (ateliers, séminaires, webinaires...) auprès des adhérents ont été développées en 2023 et seront accentuées en 2024. Le plan de formation des infirmières en santé du travail, rendu obligatoire par décret, va progressivement être mis en place jusqu'en 2026.

ADAPTER LA NOUVELLE COTISATION

Selon le décret 2022-1749, le montant des cotisations sera défini en fonction du coût moyen national des Services de prévention et santé au travail, évalué par l'État (fin 2024). A partir de 2025, celui-ci sera appliqué à la cotisation annuelle.

ENGAGER LA DÉMARCHE EN VUE DE LA CERTIFICATION

Afin de répondre à l'obligation de certification pour 2025, la démarche a été engagée et présentée aux équipes le 12 janvier 2024. Ce projet est piloté par le Responsable Projets administratifs et financiers, recruté en novembre 2023. Un prestataire extérieur accompagne les équipes dans cette démarche.



FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023/25

NOS ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS “AMÉLIORER NOTRE RELATION À NOS ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS”



DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION STRUCTURÉE ET RÉGULIÈRE

Une Responsable communication a été recrutée en 2023, une de ses missions est de développer une communication adaptée aux besoins des adhérents : informer sur les services, la prévention et les évolutions réglementaires... En 2023, plusieurs communications ont été effectuées : Plan de continuité de l'activité médicale, arrivées des médecins, relais des informations régionales... En 2024, une newsletter sera dédiée à ces thématiques.

LES FICHES ENTREPRISE : UNE PRIORITÉ

Nos équipes interviennent en entreprise sur différentes demandes du médecin du travail, par exemple : visites et conseils en prévention, évaluation d'un risque spécifique, étude de poste, conseils en aménagement, risques psycho-sociaux. La réalisation des fiches d'entreprise est une priorité pour bien identifier les risques et initier un accompagnement en prévention. Actuellement 59 % des fiches sont réalisées, l'objectif est la réalisation à 100 %.

AMPLIFIER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET PRÉVENTION COLLECTIVES

En 2023, 102 ateliers de sensibilisations ont été réalisés au sein des entreprises adhérentes ou en sessions interentreprises. Ces sensibilisations sont un axe fort de développement, d'autres thématiques viendront enrichir notre offre en 2024.

CONTINUER À FAIRE ÉVOLUER LE PORTAIL ADHÉRENTS ET DÉPLOYER UN PORTAIL À DESTINATION DES SALARIÉS

L'évolution du portail adhérents et la création d'un accès salariés ou d'un portail dédié ont été étudiées en 2023. Les développements auront lieu en 2024-25.

GARANTIR DES RÉPONSES QUALITATIVES DANS UN DÉLAI DÉTERMINÉ

Ce point est un objectif majeur de la certification. 2024 permettra la mise en place de procédures pour y répondre. En 2023, les équipes ont été sensibilisées dans ce sens. Notre Présidente et notre Directrice Générale ont eu une participation active au sein des réseaux interprofessionnels et des fédérations pour écouter les besoins de nos adhérents et apporter des réponses en termes de services et moyens.



FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023 / 25

LES ÉQUIPES

“ ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES AU CHANGEMENT ”



FORMER LES COLLABORATEURS, SE PRÉPARER AUX NOUVEAUX ENJEUX

L'évolution réglementaire et la certification sont deux grands enjeux exigeant une transformation des métiers. La formation des collaborateurs est donc capitale et sera déployée progressivement selon les besoins. En 2023, plusieurs formations ont été réalisées : formation des infirmier.e.s en santé au travail aux visites de reprise et pré-reprises, formation des secrétaires aux examens complémentaires, formation assistante à la qualité et l'amélioration continue...

DONNER DU SENS AUX DÉCISIONS : DÉVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE

Partager avec chaque collaborateur les enjeux et les décisions du service pour donner du sens aux actions est une volonté forte portée par la direction et l'équipe managériale. Dans ce sens, la feuille de route et le plan de continuité de l'activité médicale ont été présentés à chaque collaborateur. La newsletter "CANAL SATM" et les comptes-rendus de CA envoyés régulièrement permettent de les tenir informés sur les avancées et les projets.

FAIRE ÉVOLUER L'ORGANIGRAMME, RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS

Pour répondre aux nouveaux enjeux, un travail de structuration des équipes est en cours depuis 2023. Deux postes ont été créés (Resp. ressources humaines et Resp. projets administratifs et financiers), le périmètre de certains postes a été revu et l'évolution interne est privilégiée. Dans la même optique, le logiciel métier est réinterrogé.

FAIRE DE CHAQUE COLLABORATEUR UN ACTEUR DE LA TRANSVERSALITÉ DES INFORMATIONS

Le partage d'informations entre collaborateurs et la connaissance du métier de chacun renforcent les liens entre les équipes et permettent d'inscrire les actions dans une vision globale. La newsletter interne a été créée pour y répondre, d'autres supports comme les réseaux sociaux permettent également d'y contribuer. Différentes actions en 2024 seront menées pour développer ce point.

ADAPTER LES MODES DU MANAGEMENT ET CLARIFIER LES RÔLES DE CHACUN / ANTICIPER LES BESOINS ET ACCOMPAGNER AUX CHANGEMENTS / DÉVELOPPER DES OUTILS COLLABORATIFS

L'organigramme actant la nouvelle organisation, le plan de formation des collaborateurs et le sens donné aux décisions sont les premières actions menées dans ce sens. 2024 et 2025 répondront à ces objectifs.



FEUILLE DE ROUTE AVANCEMENT

2023 / 25

LES SERVICES

“ ENGAGER UNE DEMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE ”

POURSUIVRE LE RECRUTEMENT ACTIF DE MEDECINS

Deux médecins en CDI et un en CDD ont été recrutés en 2023. Cette action perdue en 2024 avec un travail constant auprès des réseaux. Actuellement une démarche est enclenchée auprès de l'ARS pour accueillir 2 médecins étrangers en procédure d'autorisation à exercer (PAE). La réponse est attendue au premier trimestre 2024.

ENGAGER UNE DÉMARCHÉ QUALITÉ ET PROCESS

Portée par la Direction Générale, la démarche a été initiée en 2023 avec la cartographie des processus et des fiches correspondantes.

PILOTER GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD ET DÉFINIR DES INDICATEURS DE SERVICES

Les réflexions engagées sur le nouveau logiciel métier et son futur choix intègrent la nécessité de disposer d'indicateurs et de tableaux de bord.

REPENSER, EXPÉRIMENTER/ INNOVER AFIN D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT ET RÉPONDRE AUX BESOINS / AVANCER EN MODE PROJET AFIN DE RÉDUIRE LE TRAVAIL EN SILO

Ces deux objectifs font partie de la transformation progressive du SATM sur 3 ans. Plusieurs points déjà abordés concourent à leur réalisation, mais un grand travail reste à faire sur 2024-2025.

SÉCURISATION ET LOCAUX

SÉCURISER LA STRUCTURE, LES ADHÉRENTS/LEURS SALARIÉS, LES COLLABORATEURS ET LES BIENS S'ÉQUIPER POUR RÉPONDRE À NOS BESOINS

SÉCURISER NOS DONNÉES ET CELLES COLLECTÉES

En 2023, un délégué à la protection des données (DPO) externe a été contractualisé. Son rôle est de mettre en œuvre la conformité du règlement européen sur la protection des données (RGDP). La sécurité du système informatique a été renforcée : firewalls plus puissants, tests de sécurité du portail adhérents, politique plus drastique des mots de passe. Des nouveaux casiers sécurisés ont été installés pour les dossiers papiers

VEILLER AU MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SATM / METTRE EN PLACE UN CONTRÔLE DE GESTION

Le modèle économique sera revu avec la tarification 2025.

ADAPTER ET REPENSER NOS LOCAUX : ex : CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE

En 2023, une démarche active est engagée dans ce sens.

ADAPTER NOS OUTILS

En fonction des besoins et de l'avancée des projets, les outils seront revus.

SATM

SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ



**ASSURER UN SUIVI INDIVIDUEL MÉDICAL
ADAPTÉ À LA RÉALITÉ DE CHAQUE TRAVAILLEUR**

NOTRE ÉQUIPE

Dr JEGOU et Dr SCHABEL
Médecins du travail



MÉDECIN DU TRAVAIL

CONSEILLER LES ENTREPRISES PRÉSERVER LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS



Le rôle du médecin du travail est central dans la prévention des risques professionnels et la santé des salariés. L'entreprise est son interlocuteur privilégié. Ce dialogue est primordial pour comprendre les problématiques exprimées par le salarié lors des visites. Dans ce sens, il intervient en conseil auprès de nos adhérents et travaille de concert avec l'équipe pluridisciplinaire du SATM, qui accompagne les entreprises dans l'évaluation des risques et les actions à mettre en place. En connaissance des risques, il surveille l'état de santé des salariés et adapte le suivi en fonction de leur profession et des besoins.

INFORMIER.E EN SANTÉ EN TRAVAIL

ECOUTER, EXPLIQUER, ORIENTER



Nos infirmier.e.s sont à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer nos adhérents et échangent avec eux sur la prévention et les risques professionnels auxquels sont exposés leurs salariés. Ils les accompagnent dans la compréhension du suivi médical et représentent un lien de proximité important entre notre service et les entreprises pour les orienter dans leur demande.

Dans leur pratique, ils sensibilisent les salariés et les employeurs sur les risques professionnels pouvant engendrer des pathologies. Ils conseillent également sur l'importance des actions de prévention pour le salarié dans son quotidien et à déployer en entreprise.

Alice CADOR
Infirmière en santé au travail



SECRÉTAIRE MÉDICALE

À L'ÉCOUTE DES ADHÉRENTS ET DE LEURS SALARIÉS



Les secrétaires médicales assistent l'équipe médicale dans le suivi individuel des salariés et réalisent certains examens médicaux. Au cœur de la relation avec nos adhérents, elles sont leur interlocuteur premier pour l'organisation du suivi de la santé de leurs salariés. A l'écoute, elle renseigne sur le cadre législatif des visites, analyse les demandes pour orienter au mieux selon les besoins et les situations vers le bon interlocuteur : médecin du travail, médecin traitant, infirmier.e... Élément clé dans la transmission, elles travaillent en lien avec tous les services du SATM pour répondre aux demandes des adhérents.



Elisa LEFEVRE
Secrétaire médicale

SATM

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2023

LES VISITES

26 333 Visites en 2023
- 4% (2022)

MÉDECINS

9 176 visites
- 11.8 % (2022)



INFIRMIERS

17 157 visites
+0.7 % (2022)



ABSENCES VISITES NON EXCUSÉES

2 272
+3.6 % (2022)



EMBAUCHE

- 1 001 visites d'embauche
- 9 241 visites d'information et de prévention initiales



SUIVI

- 4 047 visites d'information et de prévention périodiques
- 2 740 visites périodique SIR



ARRÊT DE TRAVAIL

- 1 673 visites de Pré-reprise
- 3 882 visites de Reprise



AUTRES

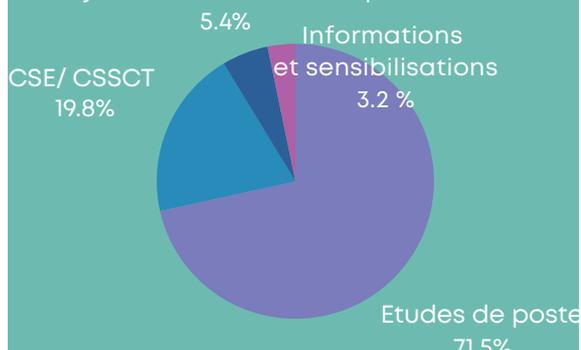
- 2 542 visites intérimaires
- 1 141 visites occasionnelles médecin
- 66 visites à la demande, mi-carrière et fin de carrière

ACTIONS EN ENTREPRISE INFIRMIER.E.S



422 études de poste

Analyses et visites en entreprise



EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

32 092



DONT

- 16 119 examens visuels
- 15 095 examens auditifs
- 739 questionnaires "Echelle de somnolence d'Epworth"



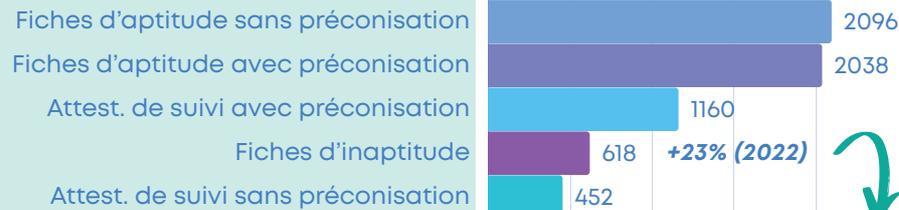
L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2023

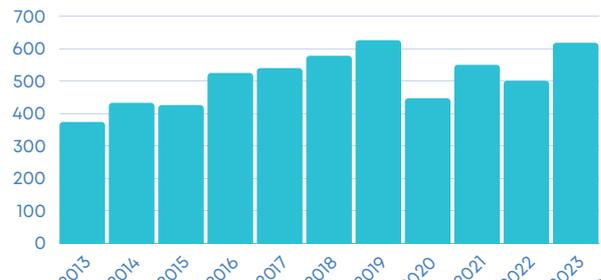
LES AVIS



6 864 Avis
- 4.3% (2022)



ÉVOLUTION DES INAPTITUDES DEPUIS 2013



Eclairage sur les chiffres 2023

Pour répondre à la pénurie médicale, un plan de continuité de l'activité médicale a été mis en place en juillet 2023. Ce plan a priorisé les visites de reprise et pré-reprise réalisées par les médecins. Ces visites nécessitent un temps de consultation plus important, allongeant leur durée et impactant par conséquent, le nombre total de visites réalisées par les médecins. Il est à noter également que le manque de médecins généralistes en Mayenne, rendant plus difficile le suivi régulier des patients, complexifie les visites et allonge leur durée. Ainsi, le nombre de visites en 2023 ne peut être associé à une baisse d'activité bien au contraire. En 2023, l'équipe des médecins a connu plusieurs arrêts maladies impactant leur propre effectif (soulignons que la diminution du nombre de visites reste inférieure à celle des effectifs médicaux). Nous tenons donc à saluer l'implication des équipes mobilisées pour répondre au mieux aux besoins de nos adhérents et de leurs salariés.

Un autre nombre mérite quelques précisions. Les avis pour inaptitude ont augmenté de 23% par rapport à l'année 2022. Au regard des années antérieures, ce nombre suit une tendance à la hausse qui s'inscrit depuis 2013, tendance masquée pendant les années COVID. Une des explications est la découverte tardive de situations de salariés, dont les solutions de maintien dans l'emploi sont plus compliquées et parfois impossibles. Pour répondre à ce constat, le SATM a pour mission de développer la prévention primaire en entreprise, à travers notamment sa future cellule de prévention de la désinsertion professionnelle.

Enfin, il faut souligner le nombre de **2272 absences non excusées** aux visites (3 % d'augmentation). Ces visites non effectuées représentent des créneaux non exploités. Ce point est regrettable, l'annulation de ces visites dans les délais requis, aurait permis de réattribuer ces 2272 créneaux à des salariés en attente.

Rencontre salariés en entreprise "Maintien dans l'emploi"

Nadège RONDEAU
Estelle BANNIER
Claire POIRIER



Atelier Sensibilisation QVCT

Annaëlle RAGIL
Céline DELCOMBEL



Journée Santé sécurité prévention des risques. Sensibilisation sur les risques « chantier »

Philippe SEGUINEAU



Journée de prévention sur les troubles musculosquelettiques

Stéphanie BRUERRE
Thibault CARTON



PÔLE PRÉVENTION



**ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE
DANS SA DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION
ET LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE**

NOTRE ÉQUIPE

PÔLE PRÉVENTION



Dorian BOUVIER
Technicien en prévention

TECHNICIEN EN PRÉVENTION

REPÉRER LES RISQUES

Les techniciens sont les premiers interlocuteurs de nos adhérents. Leur mission principale est de repérer les risques en entreprise et de conseiller. Ils vont à la rencontre des employeurs et des salariés pour échanger avec eux sur les différents postes de travail, le fonctionnement et les contraintes de leur activité. En sensibilisant aux risques possibles, ils aident à les identifier, notamment lors de la réalisation de la fiche entreprise. Face aux risques, ils vont conseiller les entreprises dans les actions de prévention et les accompagner dans la rédaction de leur DUERP*. Leur action s'inscrit dans un premier niveau de prévention, ils sont un relais essentiel auprès de l'équipe pluridisciplinaire pour déployer un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de nos adhérents.

*Entreprise de moins de 50 salariés

CONSEILLER EN PRÉVENTION

ÉVALUER, CONSEILLER, SENSIBILISER

Nos conseillers interviennent dans un second temps, suite au repérage d'un risque spécifique. Ils sont là pour accompagner les entreprises dans leurs démarches d'évaluation et de prévention des risques, liés aux problématiques d'hygiène et de sécurité au travail (risques chimiques, bruit / vibrations, ...). Leur action s'inscrit dans une approche globale de la gestion du risque : évaluer / mesurer les risques spécifiques, analyser et conseiller sur la prévention à mettre en place et sensibiliser les équipes pour assurer la compréhension des enjeux.



Philippe SEGUINEAU
Conseiller en prévention

ERGONOME

ADAPTER LE TRAVAIL

Sur préconisations du médecin du travail et en fonction des risques rencontrés, les ergonomes du SATM peuvent accompagner les adhérents dans leur démarche de prévention collective et d'amélioration des conditions de travail. Ils interviennent dans la compréhension des problèmes rencontrés (atteinte à la santé, accidents de travail, absentéisme, production, etc) et la recherche de solutions. A travers une démarche participative avec l'employeur et les salariés, l'objectif est de mettre en place des solutions pérennes adaptées au travail et à l'homme.



Thibault CARTON
Ergonome

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

ACCOMPAGNER AUX RPS

Le psychologue du travail mène des interventions collectives en lien avec l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux (RPS) : diagnostic et plan de prévention RPS, sensibilisation collective (RPS, QVCT, Agissements sexistes, épuisement professionnel...), aide à la régulation de conflit, accompagnement au changement, débriefing à la suite d'un événement grave. Son rôle n'est pas celui d'un psychologue clinicien. Il ne suit pas de patient mais s'intéresse aux problématiques d'entreprise.



Annaëlle RAGIL
Psychologue du travail

NOTRE ÉQUIPE

PÔLE PRÉVENTION



Vanessa PAILLARD
Formatrice

FORMATRICE

TRANSMETTRE UN SAVOIR



La formation des salariés sur la prévention des risques et les gestes de premiers secours est un enjeu fort pour l'entreprise, elle permet d'éveiller les consciences à l'importance de la prévention primaire et d'ancrer ses fondamentaux. Le formateur a pour vocation la transmission de connaissances théoriques, pratiques et professionnelles. Animés par cette mission nous nous attachons à bien connaître nos adhérents pour adapter la formation aux besoins spécifiques, afin de développer les compétences des apprenants.

CHARGÉE DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI (ERGONOME)

ENSEMBLE : AMÉLIORONS,
ADAPTONS, COMPENSONS ET
PRÉSERVONS LA SANTÉ ET
L'EMPLOI



Face à des salariés présentant des douleurs importantes, des problèmes de santé, des limitations/restrictions d'aptitude, il y a tout intérêt à anticiper pour réduire les contraintes qui pourraient aggraver la situation et amener à court/moyen ou long terme un risque sur la poursuite du travail. Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner.

Nadège RONDEAU
Référente maintien dans l'emploi



ASSISTANTE DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

INFORMER LES EMPLOYEURS SUR LES DROITS ET LES ACTEURS



L'assistante du service social intervient quand la santé se répercute sur le maintien dans l'emploi du salarié. Elle informe les employeurs et leurs salariés sur leurs droits, les acteurs et leurs différents rôles. Elle conseille sur les démarches pour favoriser le maintien dans l'emploi (RQTH, invalidité, droit à la formation, fin de carrière,...), soutient et aide à leur réalisation.

Elle apporte une expertise sociale aux équipes du SATM.

Elle anime des actions collectives de sensibilisation dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle, et la qualité de vie et conditions de travail.



Stessy BARET
Assistante du service social du travail

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2023

ETUDES ET CONSEILS EN PRÉVENTION



techniciens

1 246 Actions

VISITES EN ENTREPRISE

627

FICHES ENTREPRISE

541

ACCOMP. DUERP

78

Conseillers

924 Actions



ANALYSES

246

actions d'analyse, réglementaire, fiche de données de sécurité, Sit. de travail et poste spécifique...



MÉTROLOGIE

427

actions de métrologie (bruits, polluants, vibrations, ambiance lumineuse...)



CONSEILS ENTREPRISE

128

actions de conseils (organisation, équipements, protection collective et individuelle, programme de prévention...)



AUTRES

123

actions d'information et sensibilisation aux risques, participation au CSSCT, rédaction et actualisation, suivi...

ERGONOMIE

Sur demande du médecin du travail



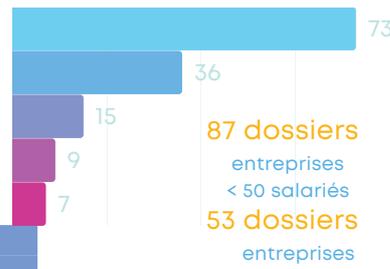
140

Dossiers

118

Nouvelles demandes

- Etudes ergonomiques prévention TMS
- Etudes des postes
- Réaménagement des lieux de travail
- Conseils matériel / installation poste
- Sensibilisation TMS / écran



87 dossiers entreprises < 50 salariés

53 dossiers entreprises > 50 salariés

FORMATION

479 salariés formés

99.7 % satisfaction

75 sessions

98 journées de formation

Thèmes : Sauveteur secouriste du travail, Prévention des risques liés à l'activité physique

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL



33 interventions collectives

Sensibilisations RPS ou QVCT

18.2 %

Interventions collectives « RPS »

42.4 %

Actions « évènements graves »

33.3 %

Accompagnements au changement

6.1 %

90 actions de suivi individuel

Sur demande du médecin du travail

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2023

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

525 situations suivies en 2023

ENTREPRISES CONCERNÉES

312



223

salariés maintenus dans l'emploi



199 au même poste



384

nouveaux signalements

204 études ergonomiques

96 situations avec analyses et conseils apportés



7 INTERVENTIONS COLLECTIVES

Origine des problèmes de santé

- 83 % accident vie privée ou autre
- 9 % maladie professionnelle
- 8 % accident du travail



ACCOMPAGNEMENT ASSISTANTE SERVICE SOCIAL

229 salariés accompagnés

151

nouvelles situations en 2023

172

accompagnements effectués

57

accompagnements en cours

- 88% contact téléphone ou rendez-vous physique
- 7 % conseils des équipes, adhérents et partenaires
- 5% sans suite



4 INTERVENTIONS COLLECTIVES

9 mois

Durée moyenne d'accompagnement



ATELIERS SENSIBILISATION COLLECTIVE

102

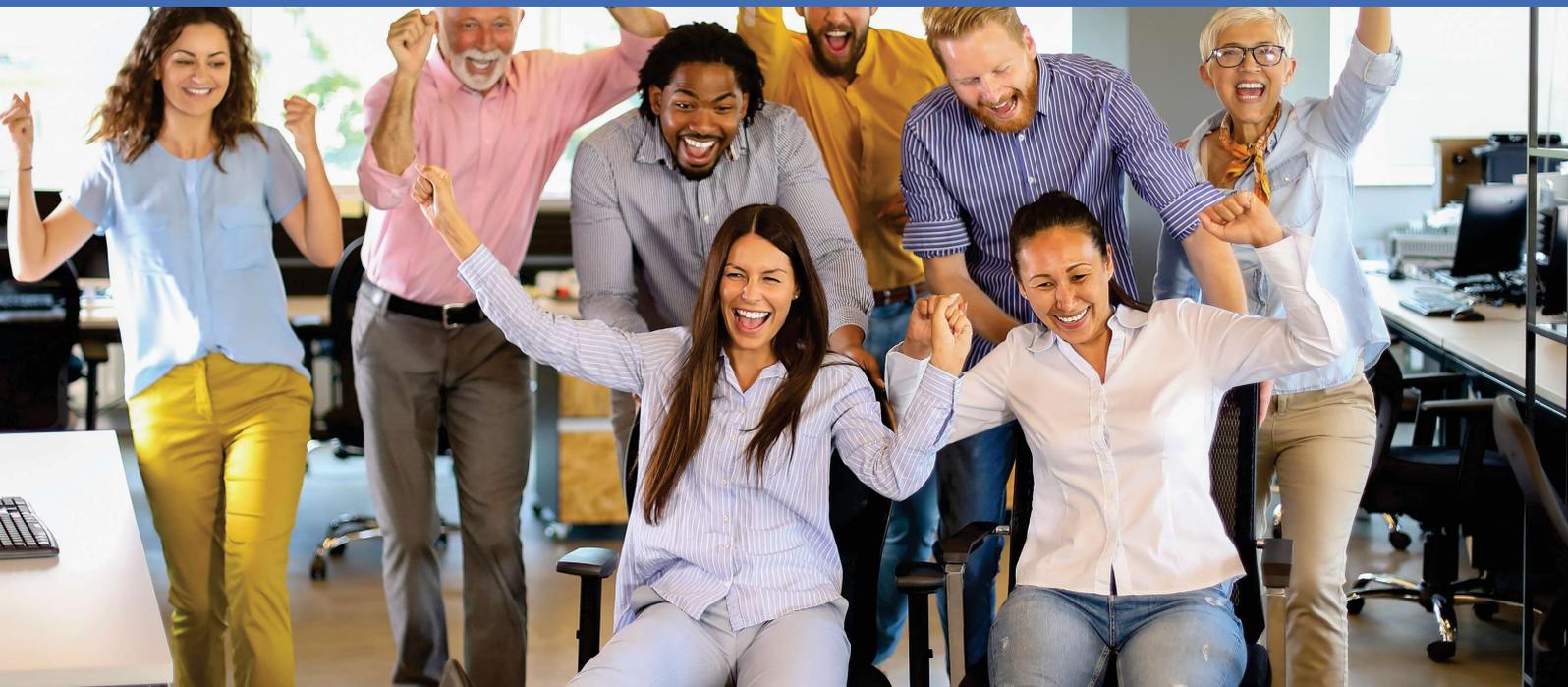
ATELIERS SENSIBILISATION

THEMATIQUES

- Travail sur écran
- Risques psychosociaux
- Qualité de vie et conditions de travail
- Conduites addictives en milieu professionnel
- Risques spécifiques : risques chimiques, risque routier, bruit, poussières de bois, risques biologiques
- Travail saisonnier, Travail à horaires irréguliers
- ...



ET DU CÔTÉ DES FONCTIONS SUPPORT



SERVICE INFORMATIQUE

1800
appels



120 tickets ouverts
chez prestataires



COMPTABILITÉ



6303
factures

597 factures intérim
(2563 intérimaires)
97 % cotisations
régliées



COMMUNICATION

87305
emailings
envoyés



31 590 impressions
LinkedIn

GESTION DES ADHÉRENTS

13 345
appels
externes traités



1498 mails
traités par le service
assistance

RESSOURCES HUMAINES



1760
heures
de formation

13 CDI signés
4 évolutions internes



PERSPECTIVES 2024



UNE ANNÉE PORTEUSE DE CHANGEMENTS

2024 est une année riche en projets inhérents à la mise en oeuvre de la loi du 02/08/21, mais également induits par la forte volonté de la Gouvernance de développer notre offre de services et de répondre au plus près aux besoins de nos adhérents et de leurs salariés.

Comme évoqué, la démarche qualité et d'amélioration continue sera au centre des actions des prochaines années.

D'autres projets tiendront également une place majeure en 2024 :

- Déploiement des offres socle et spécifique et éventuellement complémentaire
- Mise en place de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle
- Accentuation des ateliers de sensibilisations et de la présence des équipes sur le terrain
- Changement du logiciel métier
- Mise en place d'un nouveau portail adhérents
- Réflexions sur un portail salariés
- Etude d'aménagement des centres.

SATM

SATM

51 rue du Chef de Bataillon Henri Géret
53062 LAVAL CS 26151
Tél : 02 43 59 09 60

SUIVEZ-NOUS



www.satm.fr